

N° 2455

N° 526

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

SESSION ORDINAIRE DE 2023-2024

SEIZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 10 avril 2024

Enregistré à la Présidence du Sénat le 10 avril 2024

PROPOSITION DE LOI

(procédure accélérée)

visant à lutter contre les discriminations par la pratique de tests individuels et statistiques,

RÉSULTAT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE

Voir les numéros :

Assemblée nationale (16^e législature) : 1^{re} lecture : **1494, 1903** et T.A. **209**.

Sénat : 1^{re} lecture : **183, 398, 399** et T.A. **82** (2023-2024).

Commission mixte paritaire : **525** (2023-2024).

Résultat des travaux de la commission mixte paritaire

Réunie le mercredi 10 avril 2024, la commission mixte paritaire a constaté ne pouvoir parvenir à élaborer un texte commun sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi visant à lutter contre les discriminations par la pratique de tests individuels et statistiques.